Société de développement

ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 19 MAI 2017
A LA SALLE DE L'ESCALE

Philippe Golliard, président ouvre la séance à 20h05 et salue cordialement toutes les personnes présentes.

Il salue et remercie de leur présence les personnes suivantes :

- Madame Gloria Capt, Municipale en charge du service de l'Urbanisme et des Bâtiments, représentant la Municipalité (retenue par une séance de commission, elle nous rejoindra le plus rapidement possible).
- Le Conseil Communal représenté par Monsieur Stéphane Balet, Président dudit Conseil.
- Le service Jeunesse et Cohésion sociale représenté par Monsieur Yves Pommaz, responsable du secteur Quartiers et Affaires sociales.
- La Police du Nord Vaudois représentée par Monsieur le Brigadier David Humbert-Droz de la division opérationnelle.
- Monsieur Jean-Marc Sueur de la Fondation Verdeil.

Se sont excusés :

- Monsieur Sandro Rosselet, directeur du service des Travaux et Environnement.
- Monsieur Gilbert Bossy, chef jardinier maintenant retraité.
- Monsieur Markus Baertschi, architecte de la Ville.
- Madame Ophélie Dysli-Jeanneret, chef du Service des Sports.
- Monsieur Raphaël Kummer, chef du Service de la Culture.
- Madame Fabrice Weber, chef du Service des Finances.
- Monsieur François Zürcher du Greffe Municipal.
- Monsieur le Major Eric Stauffer, commandant du SDIS Nord Vaudois.
- Monsieur le Lieutenant-Colonel Pascal Pittet, commandant du Corps de Police du Nord Vaudois.
- Monsieur Paul Cometta, président d'honneur de la société.
- Monsieur Gérald Favre, vice-président de la société.
- Madame Marie-Noëlle Girard, membre du comité.
- Madame Biljana Acimovic, membre du comité.
- Madame Bernadette Clément, membre du comité.
- Monsieur Jean-Paul Gillioz.
- Monsieur Viquerat, président des Amis du Judo.

- Madame et Monsieur Lisette et Isidore Party.
- Madame et Monsieur Madeleine et Urs Lechmann.

Comme vous avez pu le constater, suite à un problème de disponibilité de salle, nous avons été contraints de changer la date de notre assemblée générale, initialement prévue en juin. Ce changement nous permet de vous accueillir dans cette magnifique salle de l'Escale mais malheureusement, nous nous retrouvons à nouveau programmé le même jour que la Fête des Voisins.
Vous aurez cependant l'occasion d'échanger avec vos voisins lors de la collation ainsi que le verre de l'amitié qui vous seront offerts par la société après l'assemblée.

Ordre du jour :

1ère partie

1. Approbation du PV de l'assemblée générale 2016
2. Election des scrutateurs
3. Cotisations
4. Rapports
   4.1 Rapport d'activités 2016-2017
   4.2 Rapport du caissier
   4.3 Rapport des vérificateurs des comptes
5. Comité : admissions – démissions – jubilaires
6. Elections
   6.1 du comité
   6.2 des vérificateurs des comptes
7. Message de nos autorités
8. La Fondation Verdeil se présente (Monsieur Jean-Marc Sueur)
9. Prévention contre les vols (Brg Humbert-Droz du groupe de proximité de la Police Nord Vaudois)
10. Divers, propositions individuelles, Questions – Réponses
11. Clôture de l'assemblée

2ème partie

Collation et verre de l'amitié offerts par la société

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016

Il n'y a pas de lecture du PV. Quelques exemplaires sont à disposition auprès de notre secrétaire. Il est maintenant également disponible sur notre site internet. Vu qu'il n'y a pas de remarques, le PV est considéré comme accepté et nous remercions son auteur Nicole Seydoux.

Nous remercions particulièrement Madame Gloria Capt, Municipale qui, comme elle s'en était engagée a transmis les questions à la Municipalité. Cette dernière nous a ensuite fait

parvenir les réponses par écrit que nous avons ainsi pu partager avec vous par le biais de notre site internet.

POINT 2 – ELECTION DES SCRUTATEURS

Nous ne procéderons à l'élection de scrutateurs que si une votation se présente.

POINT 3 – COTISATIONS

Les cotisations restent fixées à CHF 15,-- pour 2018.

POINT 4 – RAPPORTS

4.1 Rapport d'activités 2016-2017

L'exercice 2016-2017 a été particulier pour votre comité qui en plus des affaires courantes de la société et de l'organisation des Brandons des Cygnes a consacré beaucoup de temps à la préparation du 90ème anniversaire de notre société qui a eu lieu le 11 juin 2016.

Afin de ne pas surcharger le calendrier, il avait été décidé de ne pas organiser notre fête de quartier « Les Cygnes en fête » cette année-là. Celle-ci aura de nouveau lieu en septembre 2017.

Le comité s'est réuni à 6 reprises en assemblées ordinaires auxquelles viennent s'ajouter quelques soirées bricolage et séances de travail en petits groupes afin de finaliser l'organisation de notre grande journée d'anniversaire.

Une délégation du comité a représenté la société durant les manifestations de diverses sociétés de la région ainsi que lors de différentes séances de travail. Nous avons en autres eu le plaisir de faire connaissance avec Monsieur Yves Pommaz du JECOS et d'échanger sur nos activités.

<u>90ème anniversaire de la société</u>

Afin de marquer ce bel anniversaire, le comité souhaitait organiser quelque chose à la hauteur de l'évènement et ce fut chose faite, le 11 juin 2016 par une journée pluvieuse. La matinée débuta par un grand cortège à travers les rues du quartier ; le comité ayant au préalable pris soin d'en décorer les candélabres avec de superbes balais confectionnés par nous-mêmes. La participation de toutes les classes du collège des Prés-du-Lac magnifiquement déguisées en cygnes, de la fanfare l'Avenir ainsi que de plusieurs groupes folkloriques de la communauté étrangère a apporté un grand rayon de soleil malgré la météo maussade.

A l'extérieur de la Marive, plusieurs stands animés par des communautés étrangères nous ont permis de déguster une cuisine en provenance des 4 coins du monde. Un bon de réduction de 5,-- avait été envoyé à tous nos membres.

La partie officielle, lancée par le clown Paty a eu lieu à l'intérieur de la Marive en présence de nos autorités, des représentants de l'USLY et de nos invités. Après un concert de cors des Alpes puis de l'Avenir, diverses représentations musicales, artistiques et folkloriques se sont succédées jusqu'à 21 heures environ. La soirée se terminant au son de la musique de notre DJ.

Un très grand MERCI à tous, musiciens, artistes, communautés étrangères, corps enseignant, école de cirque « LeZarti'cirque » pour la qualité de vos prestations, tant au niveau des excellents plats proposés que pour les magnifiques costumes des écoliers ou les danses et démonstrations présentées.

Un très grand MERCI aussi à tous nos fidèles sponsors et donateurs, à notre Municipalité qui nous a octroyé une aide financière très importante, à la Loterie Romande et à un généreux donateur anonyme.

Je ne terminerai pas ce chapitre sans vous remercier toutes et tous pour votre présence lors de cette journée d'anniversaire qui restera gravée dans nos mémoires. Un merci sincère aux membres du comité ainsi qu'à leurs conjoints et aux divers bénévoles.

Décorations de Noël – du 10 décembre 2016 au 7 janvier 2017

Pas de problème technique ni d'acte de vandalisme constatés.

En remplacement de nos traditionnelles guirlandes, de grosses boules lumineuses ont été achetées afin de décorer un arbre situé à côté du kiosque.

Pour la première fois aussi, un système LED illuminant la façade de l'école a été installé.

Pendant qu'une partie du comité se chargeait de poser les décorations, quelques membres mettaient sous pli le bulletin de versement pour les cotisations et la feuille indiquant les dates des manifestations de l'année suivante.

Un grand merci au service des Energies pour les connections électriques, au service des Travaux et Environnement pour les sapins mis à notre disposition, ainsi qu'aux membres du comité et leurs conjoints qui ont permis une nouvelle fois de décorer notre quartier durant cette période de fêtes.

Don aux classes

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, nous avons remis CHF 100.-- à chaque classe.

Brandons des Cygnes

Ils ont eu lieu le vendredi 17 mars 2017 en présence d'un beau soleil de printemps.

A 13h30, le cortège des enfants a pris le départ depuis le collège des Prés-du-Lac et s'est rendu en ville pour annoncer nos Brandons. Il était composé des classes du collège du quartier et d'une délégation de la fondation Verdeil, qui avait confectionné un magnifique char pour l'occasion. Bien évidemment, notre bonhomme hiver réalisé par les membres du comité nous accompagnait.

A l'issue du cortège du soir, celui-ci a été mis à feu devant la Marive, sous la bonne garde des pompiers.

La soirée a été animée par 2 guggens de la région : Les Cradzets d'Yverdon et la Panosse de Grandson. Le groupe pop-rock Les FreeSons a clos en beauté la soirée.

Nous remercions très chaleureusement :

- Tous nos donateurs. Sans leur soutien, il ne nous serait plus possible d'organiser une manifestation comme les Brandons et de maintenir les repas et les boissons à des prix que nous souhaitons accessibles aux familles.
- La boulangerie Rico qui, comme chaque année, a offert les 200 pains au chocolat distribués aux enfants au retour du cortège de l'après-midi. Les boissons ayant été offertes par le comité.
- Les pompiers qui préparent l'emplacement et gèrent la mise à feu du bonhomme hiver.
- Le corps de police qui assure la sécurité tout au long de nos cortèges.
- Le journal La Région qui informe nos concitoyens et qui publie de magnifiques photos des enfants prises lors du cortège.
- Les représentants des carnavals et brandons de la région pour leur présence.
- Nos jeunes bénévoles actifs en cuisine.
- Les enseignantes et enseignants du collège des Prés-du-Lac et de la Fondation Verdeil pour leur précieuse participation. Le résultat des collectes des deux cortèges leur a été intégralement remis. Merci aux spectateurs qui, par leur générosité, ont permis ce don.
- Les membres de notre comité et leurs conjoints qui ont assuré la confection du bonhomme hiver, la mise en place de la Marive, le bon déroulement de la fête et les nettoyages tard dans la nuit et le samedi matin.

Sortie du comité

En guise de remerciements à ses membres ainsi qu'à leurs conjoints et conjointes, le comité organise tous les 2 ans une sortie récréative. En septembre 2016, suite à la masse de travail accomplie pour l'organisation de notre 90ème, il a été décidé de marquer le coup par une balade en car direction les Mines de Sel de Bex avec repas servi à l'intérieur des salines. Sur le chemin du retour, un arrêt était prévu à Corsier afin de visiter le Musée Chaplin.

Adresse officielle de la société

La poste étant de moins en moins un service public, le contrat de notre case postale nous a été résilié pour fin mai 2017, en raison du manque de courrier. Nous avons donc été contraints de trouver une autre solution est notre adresse officielle est devenue :

Société de développement du quartier des Cygnes, 1400 Yverdon-les-Bains.

Décès

Durant l'année, nous avons déploré le décès de quelques membres de la société dont celui de Monsieur Pierre Jaccard, ancien membre du comité et époux de Daniela, membre dudit comité. Un instant de silence est observé en leur honneur.

Principales activités prévues pour l'année à venir

- **2 septembre 2017 :** Les Cygnes en Fête.
- **Début décembre 2017 :** Montage des décorations de Noël.

- **Début janvier 2018 :** Démontage de ces décorations.
- **16 mars 2018 :** Brandons des Cygnes.
- **Mai ou juin 2018 :** Assemblée générale.

Point 4.2 – Rapport du caissier

Capital		74 593.71
Pertes et profits	charges	8 777.01
	produits	20 749.65
Bénéfice de l'exercice		11 972.64

Un grand merci à Jean-Paul Clément.

Point 4.3 – Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs se sont réunis le 16 mai 2017 et le rapport est lu par Madame Rachel Joseph, 1ère vérificatrice.

L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes 2016 sont approuvés et décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs. Remerciements à notre caissier, Jean-Paul Clément pour la bonne tenue des comptes.

POINT 5 – COMITE : ADMISSIONS, DEMISSIONS, JUBILAIRES

Admissions : aucune nouvelle admission au sein du comité durant la période 2016-2017. Afin d'assurer la continuité, le comité est actuellement à la recherche de nouveaux membres. Alors si parmi vous quelqu'un t intéressé, merci de prendre contact avec nous.

Démissions : quelques temps après notre AG 2016, Jean-Paul Gillioz, qui suite à des problèmes de santé avait déjà renoncé à sa fonction de caissier nous a fait part de sa démission avec effet immédiat. Le comité se joint à moi pour le remercier pour son travail et pour lui souhaiter un complet rétablissement.

Nominations : lors de notre AG 2016, notre secrétaire Nicole Seydoux nous a fait part de sa démission tout en précisant qu'elle assurerait sa charge jusqu'au 90ème anniversaire de notre société. Depuis l'été 2016, la société n'avait donc plus de secrétaire. Après un temps de réflexion et suite à l'insistance de son président, Brigitte Jaquier déjà secrétaire PV a accepté de reprendre la fonction de secrétaire dans sa globalité dès le 1er janvier 2017.

Jubilaires : pas de jubilaire cette année. Un grand merci aux membres et à leurs conjoints pour leur dévouement à la société, leur fidélité au comité et leur amitié.

Membres méritants de l'Union des Sociétés Locales Yverdonnoises : Catherine Marendaz et Salvatore Casimo ont été honorés lors de la cérémonie du 23 mars 2017 à l'Aula Magna. Ils sont tous deux très actifs au sein de notre société depuis plus de 24 ans. Un très grand merci pour votre fidélité sans faille.

POINT 6 – ELECTIONS

Point 6.1 – Election du comité

Pour l'année à venir, le comité sera composé de 16 personnes soit :

Philippe Golliard, président
Gérald Favre, vice-président
Brigitte Jaquier, secrétaire
Jean-Paul Clément, caissier
Mireille Correvon, Catherine Marendaz, Marie-Noëlle Girard, Daniela Jaccard, Paulette Golliard, Bernadette Clément, Biljana Acimovic, Jacques Tetaz, Salvatore Casimo, Bernard Mayerat, François Nobs, Gabriel Lado, tous membres.

Elena Gilliéron, qui n'est plus membre du comité continue à gérer nos archives et nos costumes.

La composition du comité telle que proposée est acceptée à mains levées.

Point 6.2 – Election des vérificateurs des comptes

Madame Rachel Joseph, vérificatrice sortante
Monsieur Sébastien Lassueur, premier vérificateur
Monsieur Marc-André Zingre, deuxième vérificateur
Monsieur Jean-Paul Gillioz, vérificateur suppléant.

Il n'y a pas d'objection. Nous remercions ces personnes.

POINT 7 – MESSAGE DE NOS AUTORTES

La parole est donnée à Madame Gloria Capt, représentant la Municipalité qui s'excuse pour son retard mais elle ne voulait surtout pas louper notre assemblée à laquelle elle participe depuis plusieurs années.

Madame Capt félicite la société pour son dynamisme année après année. Elle se félicite que nous ayons instauré une bonne collaboration avec les autorités lors de nos assemblées générales en posant nos questions à la Municipalité et en mettant les réponses sur notre site. Le présent PV, avec les questions, sera transmis à la Municipalité par l'intermédiaire de Madame Capt.

2 objets traités en Municipalité devraient trouver prochainement leur épilogue. A savoir le Petit Globe qui suite à des problèmes avec la LATC n'a pas pu être offert à l'une ou l'autre des 2 associations intéressées à prendre la structure telle quelle. Finalement, l'ADER a repris le projet et le Petit Globe va revivre ailleurs. L'autre objet étant la vente de l'immeuble de l'Ancienne Poste (sans le côté bibliothèque publique) à un acheteur qui aimerait y faire d'importants travaux et y ouvrir ensuite une enseigne connue qui devrait redynamiser le centre ville.

A venir, il y encore le parking sous-terrain de la Place d'Armes ainsi que l'aménagement au-dessus de ce dernier. Et aussi l'espace à repenser côté Poste-Raiffeisen-Office du Tourisme où un Centre Commercial (Manor ?) et un complexe de cinéma pourrait s'installer.

Une quinzaine de plans de quartiers représentant plus de 3000 habitant sont en cours avec notamment ceux du projet Gare-Lac.

Pour finir, Madame Capt nous dit quelques mots sur le procès de l'explosion qui a eu lieu en octobre 2011 à la Rue de Neuchâtel et qui avait coûté la vie à 2 personnes. Depuis, des mesures ont été prises et un important remaniement du processus a été entrepris.

Madame Capt nous remercie de notre accueil chaleureux.

POINT 8 – LA FONDATION VERDEIL SE PRESENTE

Monsieur Jean-Marc Sueur du département TEM (Transition Ecole Métier) nous présente avec passion et humour la Fondation Verdeil qui est non seulement active à Yverdon mais aussi à Payerne, Lausanne, Aigle et Vevey. Elle s'occupe chaque année d'environ 800 enfants (jusqu'à leurs 18 ans maximum) qui ont soit des difficultés d'apprentissage, un handicap mental ou alors des troubles de la personnalité ou du comportement. C'est une institution privée d'utilité publique subventionnée à 100 % par le canton de Vaud qui montre à ces jeunes ce qu'est le monde du travail et les y prépare par des ateliers pratiques et des stages dans les entreprises partenaires de la région (Coop, Cand-Landi, Sylvain & Co, Voirie d'Yvonand, Jardins de la ville d'Yverdon,…).

Notre président remercie Monsieur Sueur pour sa présentation très intéressante.

POINT 9 – PREVENTION CONTRE LES VOLS

L'Unité de Proximité et Prévention de la Police Nord Vaudois nous a gentiment proposé qu'un de ses collaborateurs intervienne lors de notre AG pour nous faire un exposé sur la prévention contre les vols. Monsieur le Brigadier David Humbert-Droz nous explique en détail et avec une certaine pointe d'humour les diverses mesures à adopter afin de prévenir les vols : les mesures comportementales (simuler une présence chez soi, vider sa boîte aux lettres et dresser un inventaire avec photos de ses biens), les mesures mécaniques (fermer toutes les fenêtres, fermer la porte à clé lorsqu'on est chez soi, serrure sécurisée et éclairage extérieur puissant et intimidant) et enfin les mesures électroniques (alarmes mais celles-ci ont un coût et un délai d'intervention assez long !).

M. Humbert-Droz nous apprend que les cambriolages sont en baisse dans le canton de Vaud, y compris à Yverdon mais qu'il faut surtout rester vigilant et qu'en cas de doute ne pas hésiter à appeler le 117 (voiture suspecte dans le quartier, faux-plombier, etc.). Et gare aux arnaques sur internet : ne pas ouvrir et supprimer les mails suspects.

Notre président remercie Monsieur Humbert-Droz de s'être déplacé et de nous avoir donné toutes ces informations très utiles.

POINT 10 – DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES QUESTIONS-REPONSES

Suite à l'exposé sur la prévention contre les vols, un monsieur de l'assistance nous apprend qu'une personne conduisant une camionnette blanche avec plaques françaises proposait aux habitants du quartier de leur poser des appareils de sécurité contre les incendies. Une dame l'a laissé rentrer chez elle mais il a été ensuite dénoncé à la Police.

Madame Sylviane Vulliemin, Coin-de-Terre 3 relève que malgré une interdiction peu efficace selon elle, les vélos continuent de circuler librement dans le bois des Vernes.

Monsieur Humbert-Droz en prend note et transmet à ses collègues.

Monsieur Christian Gilliéron, Peupliers 14 se demande ce qu'il advient des délinquants (vol à la tire) qui n'ont pas causé de lésions corporelles à leur victime ? Combien de temps sont-ils retenus en garde à vue ?

Monsieur Humbert-Droz ne peut pas répondre à la place de la Justice mais il reconnaît que des fois c'est beaucoup de boulot pour la Police et ça mène à pas grand-chose…

Madame Rachel Joseph, Peupliers 22 se félicite des mesures prises à la Rue du Lac pour intimider les vendeurs de drogue, notamment avec une présence accrue de la Police du Nord Vaudois. Elle se demande juste si les dealers se dispersent, vont-ils changer de quartier et venir jusqu'aux Cygnes ?

Madame Capt reconnaît que c'est un gros problème quasiment insoluble car s'il y a des dealers, c'est qu'il y a des consommateurs et pas forcément des pauvres marginaux mais aussi des médecins et des banquiers qui risquent qu'une amende d'environ Fr. 100,-- s'ils se font pincer en possession de drogue. Une action concertée avec le canton est en cours, celle-ci ayant pour but de chasser les dealers en dehors de la localité, mais s'ils partent d'Yverdon, ils iront ailleurs…

Monsieur Yves Pommaz du JECOS nous informe que son département conjointement avec d'autres observe les mouvements des dealers dans notre ville.

Monsieur Humbert-Droz relève que cette semaine, il a quadrillé la ville en compagnie d'un collègue du Chablais. Bex a attaqué le problème il y a plus d'une année ; il y a des améliorations mais le problème n'est pas résolu. Une opération conjointe est en cours et va durer encore un bon moment. Le marché de la drogue est tenu par les Nigérians mais attention tous les noirs ne sont pas des dealers !

Notre président Philippe Golliard salue aussi la présence policière en ville. Il relève qu'une seringue a été trouvée à la Place de Jeux de la Rue du Parc. Un fait assez grave s'est aussi déroulé dans notre quartier un dimanche en fin de soirée : un habitant qui promenait son chien a été visé aux jambes avec un pistolet à plomb (pantalon troué !).

Madame Agnès Diaz, William-Barbey 29 dit qu'il n'a rien de nouveau ; les seringues existent depuis des années dans les parcs…

Monsieur Yves Pommaz du JECOS demande qu'on appelle le Centre d'accueil Zone Bleue situé à la Rue de Neuchâtel 4 si on trouve des seringues par terre. Les toxicomans n'aiment pas quand on retrouve leur matériel et si c'est le cas, ils font la police entre eux après.

Madame Laure Miéville, Roselière 23 demande à Mme Capt comment elle imagine le quartier des Cygnes/Prés-du-Lac après l'achèvement des travaux du quartier Gare-Lac ?

Madame Capt répond qu'une étude est toujours en cours spécialement concernant la mobilité et le flux de voitures supplémentaires. Sortir de la ville côté anciens bâtiments Leclanché devient impossible aux heures de pointe. La Police de proximité est au courant.

Monsieur Julien Wicki, Clairs-Logis 8 remercie le comité des Cygnes pour ce qu'il fait. Il habite le quartier depuis 5 ans et s'y sent bien. Il trouve génial le lien qui existe entre le comité et l'école du quartier mais il se demande si la Direction des Ecoles est au courant de cette interaction très utile entre les deux parties. Il pense au futur, à l'engagement de nouveaux enseignants, Catherine Marendaz étant bientôt à la retraite.

Notre président Philippe Golliard lui répond que les nouveaux enseignants jouent très bien le jeu et il espère que le départ à la retraite (fin juin 2018) de Catherine Marendaz, institutrice et membre du comité ne sera pas un problème.

Madame Brigitte Schacher, Rivage 26 exprime sa reconnaissance pour ce qui a été fait concernant les problèmes de parcage dans le quartier et regrette que la limitation de 30km/h à la rue de la Jonction ne soit pas respectée.

Notre président Philippe Golliard souligne que la mise en place du système de macarons a été efficace.

Monsieur Jean-Louis Vial, Rue des Grèbes 16 nous rappelle qu'il fait partie d'un groupe de 5 personnes qui essaient d'écrire un livre sur le quartier des Cygnes, de ses origines à aujourd'hui et qu'ils sont toujours à la recherche de documents écrits et de photos.

Monsieur François Nobs, Avenir 6 se demande si des mesures ont été envisagées contre les goélands qui envahissent notre quartier, comme cela a été fait pour les corbeaux.

Madame Gloria Capt n'était pas au courant et à sa connaissance, aucune plainte n'a été déposée. Elle va transmettre le problème à ses collègues de la Municipalité.

POINT 11 – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité, Philippe Golliard remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées à notre assemblée générale. Il remercie également la Municipalité et les services de la Ville pour l'intérêt qu'ils portent à notre quartier et la Police Nord Vaudois qui assure notre sécurité.

Le PV de cette assemblée générale sera diffusé prochainement sur notre site internet.

Le comité invite les personnes présentes à rester encore un moment afin de partager le verre de l'amitié offert par la société.

La séance est close à 22h35.

La secrétaire :

Brigitte Jaquier

Yverdon-les-Bains, le 27 mai 2017